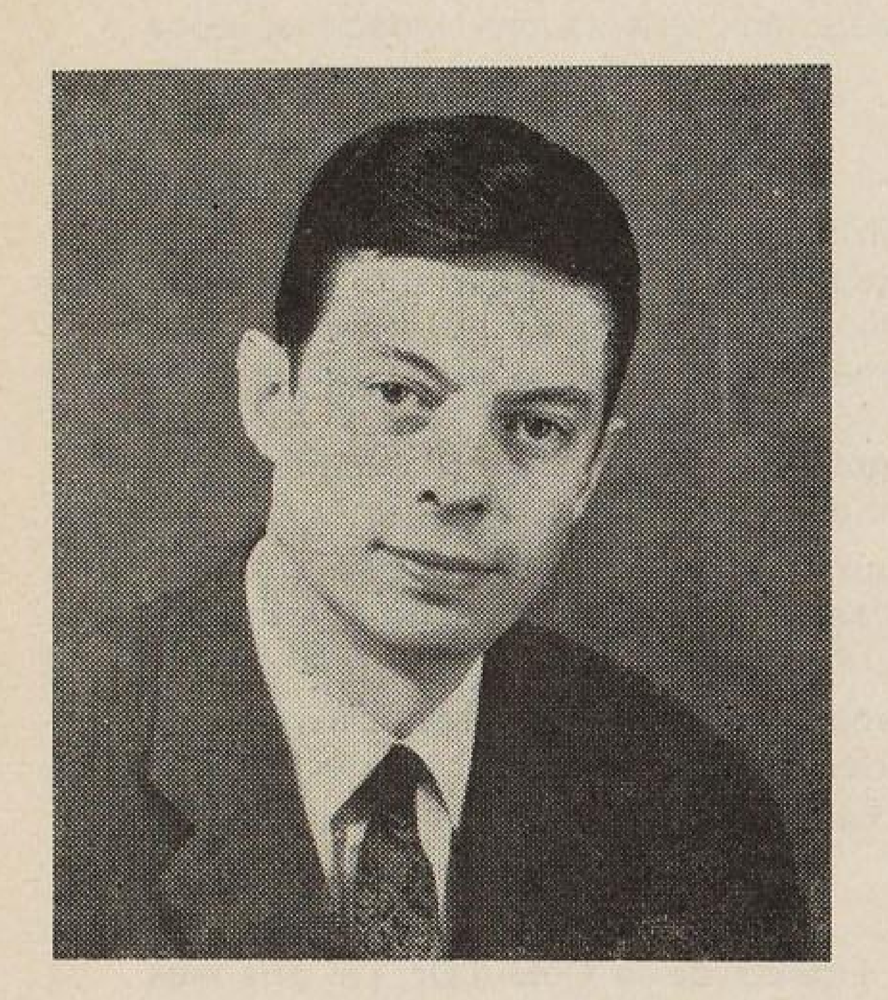
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 1re Circonscription

UNION pour la Défense de la République

Scrutin du 23 Juin 1968



DES JOURNÉES DRAMATIQUES :

Le 23 juin, vous allez voter. Il y a quelques jours, on pouvait se demander si même ce droit ne vous serait pas retiré.

Après les journées dramatiques que la France a vécues, **nous comprenons mieux ce que c'est que la démocratie.** Bien des préjugés s'effacent devant un grand désir d'union.

En effet, dans notre pays si attaché à la tolérance et à la paix, une vague de violence s'est déchaînée. La liberté de pensée, d'expression, de travail, a été gravement menacée. **Derrière les drapeaux rouges et noirs, nous avons vu s'avancer le totalitarisme.**

Des hommes politiques inconscients, par ambition personnelle, ont contesté la légalité républicaine, et préparé ouvertement **un coup d'Etat, qui aurait fait le lit du Communisme.**

La France, dans son immense majorité, ne voulait pas cela. Après un moment d'angoisse et de stupeur, à l'appel du Chef de l'Etat, elle a manifesté de façon éclatante, son désir de liberté et de concorde.

CE QU'IL FAUT PRÉSERVER :

Depuis dix ans, notre pays avait fait des progrès économiques et sociaux décisifs : une expansion économique continue, malgré les difficultés de la croissance industrielle (plan de stabilisation) l'accroissement de la production industrielle et agricole, l'augmentation du niveau de vie, le refus de l'inflation, la constitution d'une monnaie solide. Une modernisation dans tous les domaines, un visage nouveau offert au monde par une France qui, affirmant sa personnalité, sa volonté de paix, d'indépendance et de coopération, connaissait un véritable rayonnement international. **Nous ne pouvons gaspiller en quelques mois un pareil capital. La France le désire-t-elle, veut-elle la révolution dans la « pagaille » ?**

DES RÉFORMES DANS LA LÉGALITÉ :

Elle veut le progrès social dans l'ordre. Elle veut les réformes dans la légalité.

Elle veut le dialogue avec ceux qui en sont capables. C'est dans la légalité seulement que les Français trouveront la voie d'une participation plus active aux décisions économiques et politiques qui les concernent, en tant que citoyens et en tant que travailleurs.

A ces réformes, notamment celles de la condition ouvrière, et celle de l'Université, je suis prêt, pour ma part, à collaborer. A ce dialogue, je me suis toujours prêté, et je n'ai cessé au Parlement de travailler au rapprochement de toutes les bonnes volontés.

J'y ai dénoncé une technocratie aveugle qui, depuis vingt ans, entrave le progrès, fait obstacle à la rénovation, et contribue à susciter des mouvements de révolte. Cela ne peut plus être toléré.

UNE VRAIE MAJORITÉ CONTRE LES CRISES :

Mais on peut constater que, **tant que la Majorité a été solide et nette au Parlement**, nous n'avons pas vu des événements comme ceux de mai et juin 1968. Depuis un an, il n'y avait plus de majorité certaine à l'Assemblée. Vous en voyez les résultats : **la crise a failli déboucher sur la subversion.**

En redonnant au Parlement les moyens de contribuer à la stabilité politique, et de défendre les institutions de la République, **vous ferez barrage à l'anarchie et au désordre.** Les menaces demeurent. La valse-hésitation des partis qui ne disent ni oui ni non, et que j'ai vus si faibles et divisés au moment de l'épreuve, l'élection de candidats aux orientations indécises, nous conduiraient au désastre.

UN AN AU SERVICE DE TOUS :

Certains élus, après cinq ans de mandat, n'ont à offrir à leurs électeurs que des promesses. **Au bout d'un an seulement de travail pour la Côte-d'Or, je puis, je le crois, vous faire un compte rendu de mandat positif.** Depuis que vous m'avez élu, Dijon a été classée métropole d'équilibre, la création de la grande zone portuaire et industrielle de la Saône, qui donnera du travail à vos enfants, a été décidée. Les crédits ont été débloqués pour l'autoroute A 6, et l'engagement d'autres liaisons routières, pour la construction des barrages nécessaires à la liaison Rhin-Rhône, pour l'obtention de dotations supplémentaires d'H.L.M., et de constructions scolaires.

J'ai répondu à toutes les demandes de vos élus locaux, dont j'ai pu apprécier le dévouement. Député d'une circonscription diverse, **j'ai eu à cœur de servir la campagne autant que la ville.** C'est une des raisons pour lesquelles j'ai voulu entrer au Conseil Général.

Mais surtout, j'ai eu le souci de vous aider dans votre vie quotidienne. **Des milliers et des milliers d'entre vous ont eu recours à moi.** Ils peuvent porter témoignage de l'accueil qui a été fait à leurs demandes, en particulier à celles des personnes âgées, des déshérités, des handicapés.

PRENEZ VOS RESPONSABILITÉS :

Pour défendre la République, pour défendre les intérêts de la Côte-d'Or, j'ai pris mes responsabilités. Le 23 juin prenez les vôtres. Tout se jouera à cette occasion, pour des années : votre liberté, votre sécurité, votre pouvoir d'achat. Vous pouvez tout sauver ou tout perdre.

LE 23 JUIN, PRENEZ VOS RESPONSABILITÉS PAR UN VOTE MASSIF DE BON SENS ET D'UNION.

POUR LA LÉGALITÉ,

POUR LES RÉFORMES,

POUR LA LIBERTÉ,

CHOISISSEZ LE CANDIDAT DE **DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE.**

Remplaçant éventuel



RENÉ BLAS

Robert POUJADE

Député sortant

Conseiller Général de la Côte-d'Or

Conseiller Municipal de Dijon

Membre de la Commission de Développement Economique Régional de Bourgogne

F. Berthier - Dijon